

**Le Pôle Enfance recrute pour DAME les Trois Vallées situé à Dreux
Un.e Educateur.rice Spécialisé.ee « comportements problèmes » du PAS
CDI à temps plein - poste à pourvoir au 2 septembre 2024**

« Offrir, grâce à nos actions, la possibilité de s'épanouir à chaque personne que nous accompagnons. »
Telle est notre mission. Elle peut devenir vôtre !

L'ADAPEI 28, c'est plus de 415 salariés et 850 personnes accueillies répartis sur 25 établissements dans le département de l'Eure et Loir.

Structurée en association, elle est composée de 3 pôles, Enfance, Habitat et Travail et a pour vocation d'assurer l'étude et la défense des intérêts moraux et matériels des personnes présentant une déficience intellectuelle, de soutenir les familles et de gérer au profit des personnes en situation de handicap mental toutes réalisations susceptibles d'assurer l'éducation, les soins et la rééducation, la formation professionnelle, la mise au travail, les loisirs et l'intégration sociale la plus complète, y compris en milieu ordinaire.

Description du poste

Le Dispositif d'Accompagnement Médico-Social :

Le D.A.M.E est situé à Dreux et accueille des enfants et adolescents de 6 à 14 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés (T.N.D, T.S.A.....) et propose un accompagnement croisé des champs : Educatif, Thérapeutique et Pédagogique visant à rendre possible la scolarisation en milieu ordinaire.

Les pôles d'appui à la scolarité font l'objet d'une mesure issue de la conférence nationale du handicap de 2023. Lieux physiques d'accueil des familles, ils concrétisent une mise en commun de compétences et de ressources existantes pour accélérer l'accessibilité de l'école et favoriser la réponse aux besoins éducatifs particuliers des élèves.

Cette réponse dite de « premier niveau » a pour objectif de plus et mieux scolariser les élèves (accessibilité pédagogique, matériel pédagogique adapté, soutien pédagogique ou éducatif).

Le PAS est l'interlocuteur des familles et des enseignants, des directeurs d'école ou chefs d'établissement. Il s'appuie sur un binôme de professionnels :

- un enseignant spécialisé, coordonnateur du PAS,
- et un éducateur spécialisé.

Le PAS peut faire appel autant que de besoin à des compétences professionnelles spécifiques (issues de l'Éducation nationale, du secteur médico-social ou libéral).

Implanté en Eure-et-Loir en 2024-2025, au titre d'une préfiguration, le PAS sera progressivement généralisé pour conduire en 2026 à l'installation des 3000 PAS du territoire national.

Missions

Dans ce cadre spécifique, sous l'autorité hiérarchique du directeur de l'ESSMS porteur de l'équipe médico-sociale du PAS ou son représentant par délégation, l'éducateur spécialisé du PAS agit en équipe dans le contexte d'une autorité fonctionnelle confiée au coordonnateur du PAS.

Il/elle a vocation, pour servir le projet d'adaptation de l'école et sa mise en accessibilité, à analyser les demandes, à préconiser des solutions ou à intervenir lui-même in situ chaque fois que c'est nécessaire, toujours en lien avec le coordonnateur, et au besoin, en lien avec son supérieur hiérarchique direct dans le respect des process et procédures départementales définies.

- Il/Elle intervient dans l'environnement scolaire de l'élève dans une perspective d'expertise du besoin, de conseils aux intervenants de l'équipe pédagogique et de mise en œuvre de soutiens à l'élève, *in situ*, toujours en lien avec le coordonnateur, et au besoin, en lien avec son supérieur hiérarchique direct ou son représentant.
- Il/Elle réalise une évaluation situationnelle de la difficulté rencontrée par l'élève **et des comportements problèmes observés**. Rend compte de ces éléments objectifs à travers des documents formels transmis aux

enseignants et à la famille afin de soutenir l'adaptation de l'école. Il propose une approche globale de la situation de l'élève, aborde et analyse les composantes qui contribuent à l'apparition de la difficulté scolaire **et des comportements problématiques** (situation pédagogique, situation scolaire, situation sociale, évaluation fonctionnelle) en coopération avec le coordonnateur du PAS et les personnels de l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire.

- Il/Elle réalise, en lien avec ces évaluations, un document repère facilitant la compréhension des besoins éducatifs particuliers de l'élève pour l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire, l'élève et sa famille ("Comment m'accompagner...?")
- Il/Elle propose des pistes d'aménagement et de pratiques, dans le respect des RBPP (environnement, prise en compte des besoins particuliers et des spécificités de fonctionnement, participation sociale, espaces de repli, autorégulation...) afin de supprimer des obstacles, de proposer des facilitateurs pour permettre à l'élève de vivre des situations de réussite scolaire **et d'apaiser les manifestations comportementales**.
- Il/Elle met en œuvre ces aménagements avec l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire dans une dynamique de partage de compétence et dans une perspective de mise en accessibilité progressive de l'environnement scolaire (intervention de courte durée, estompage et transmission des éléments de compréhension et de pratiques nécessaires à la poursuite des aménagements).
- Il/Elle apporte, si besoin, avec l'accord de la famille et en lien permanent avec l'équipe pédagogique, des soutiens directs à l'élève, en classe ou à proximité, le recours à un espace de repli, pour faciliter l'appropriation de méthodes ou de routines facilitant la levée progressive des obstacles rencontrés.
- Il/Elle apporte, en lien avec le coordonnateur du PAS, les soutiens nécessaires à la famille de l'élève **et des conseils spécifiques (Habiletés Parentales, Résistance Non Violente...) afin de faciliter son parcours et la mise en œuvre des démarches adaptées**.
- Il/Elle propose des bilans des actions entreprises afin d'évaluer et d'objectiver la pertinence des réponses apportées et de leur adéquation effective avec les besoins observés.
- Il/Elle déploie, en lien avec les formations reçues, des actions de sensibilisation et de soutien au développement de pratiques professionnelles **facilitant la prévention et la régulation des comportements problématiques par l'aménagement des environnements et des situations**, à destination des personnels des équipes pédagogiques, périscolaires et des familles (approche positive de la personne, autorégulation, éducation structurée, aménagements raisonnables, autodétermination, environnements capacitants...).
- Il/Elle participe à l'animation de communautés de pratiques à l'échelle de la grappe du PAS et à l'échelle départementale, **en lien avec les professionnels du réseau "Comportements Problématiques" (Comportement Défi, DITEP...)**
- Il/Elle rend compte de son activité quotidienne dans la coordination du PAS, contribue à l'élaboration du rapport d'activité du PAS et alimente les différents tableaux de bords dédiés à la préfiguration et au suivi de la mise en place des PAS.

Conditions de travail :

- Mobilité à l'échelle d'un groupement de PAS (grappe) correspondant au territoire géographique d'un DAME (véhicule de service, ordinateur, téléphone)

Qualifications et prérequis demandés

- Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES)
- Permis de conduire B valide
- Casier judiciaire vierge (un extrait de casier judiciaire sera demandé)

Rémunération et avantages

- Rémunération de 2100 € à 3152 € (selon expérience / grille CCN 66)

- Congés trimestriels et RTT
- Congés d'ancienneté
- Chèques vacances
- Compte épargne temps
- Etablissements fermés lors des vacances scolaires

Merci d'adresser lettre de motivation et CV à l'attention du directeur du Pôle Enfance, avant le 31 juillet 2024 :
paolo.zambon@adapei28.com